



**FONDS SOCIAL
DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO**



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Kinshasa le : 18/06/2024
N/R 010/FSRDC/PAGDC-PTA/RPM/CM 2024

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE ET AU DEVELOPPEMENT DES
COMPETENCES EN SOUTIEN AU PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE
L'AGRICULTURE (PTA) « PAGDC-PTA »**

Secteur Social

Référence de l'accord de financement : N° Prêt-FAD : 5900150003951

N° d'Identification du Projet : P-CD-IA0-003

La République démocratique du Congo a sollicité auprès du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt de 90.000.000 d'unité de compte en vue du financement du Projet d'appui à la gouvernance et au développement des compétences en soutien au programme de transformation de l'agriculture (PTA) « PAGDC-PTA ». Le Projet constitue la première contribution du groupe de la BAD pour l'opérationnalisation des piliers III et IV du Programme de Transformation de l'agriculture (PTA-RDC). Il répond aux priorités du Gouvernement visant à accroître la productivité et la compétitivité du secteur agricole à travers l'amélioration du climat des investissements et de la qualité de la main d'œuvre. Il est articulé autour des trois (3) composantes suivantes : (i) Appui à l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole ; (ii) Appui à l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ; (iii) Coordination et gestion du projet.

L'organe d'exécution du projet est le Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC). L'exécution des activités du projet sera assurée par une unité de coordination et de gestion du projet (UCGP) au sein de l'Organe d'exécution.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de service d'un/e Spécialiste en Sauvegarde environnementale et climatique.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à assurer, sous l'autorité de la Coordination Nationale du FSRDC et la supervision directe du Chef de Projet PAGDC-PTA, la responsabilité de soutenir la coordination nationale du FSRDC pour assurer le suivi et la mise en œuvre des activités définies dans le PGES cadre global du projet « PAGDC-PAT ». Le/la titulaire du poste sera responsable de la mise en œuvre des différentes activités de sauvegarde environnementale et climatique prévues dans les PGES du projet, ainsi que de leur suivi. Il orientera et mettra en place un mécanisme de renforcement des capacités techniques des acteurs qui auront la charge de la surveillance et du suivi environnemental et climatique des travaux. Le renforcement des capacités sera primordial pour une mise en œuvre efficace des Plans de Gestion Environnementale et Sociales (PGES). Il assurera et coordonnera des séances de formation et de sensibilisation sur les mesures environnementales et climatiques, la gestion des plaintes qui seront organisées au profit des populations riveraines et des employés des entreprises en charge des travaux. Il travaillera en étroite collaboration avec les autres Experts du projet et partenaires de mise en œuvre, notamment l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE), alignée dans le suivi externe des mesures E&S. Il veillera à ce que ces acteurs bénéficient de l'appui du projet sur le plan logistique, matériel informatique et d'équipements techniques. Il/elle est placé (e) sous l'autorité de la Coordination Nationale du FSRDC et sous la supervision directe du Chef de Projet. Plus spécifiquement, sa mission consistera à assurer les tâches suivantes : (i) S'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et des politiques de la BAD en matière de sauvegarde environnementale et climatique dans la conduite des activités du projet ; (ii) Veiller à l'appropriation des documents de sauvegarde (gestion) environnementale et climatique par les équipes du projet, les parties prenantes et les bénéficiaires des activités du projet ; (iii) Participer à la préparation des clauses de sauvegarde environnementale et climatique contenues dans les EIES et s'assurer de leur intégration dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) ainsi que dans les contrats /marchés des entreprises en charge des travaux et de la Mission de contrôle ; (iv) Intégrer et mettre en œuvre un plan de formation en faveur des jeunes sur la notion de diffusion des technologies d'agriculture intelligente (agroforesterie communautaire, semences à cycle court et résistantes aux attaques etc.) ; (v) Élaborer les Termes de référence de recrutement des consultants devant réaliser les audits environnementaux annuels (aspects sauvegarde environnementale et climatique) ; (vi) Participer au processus de sélection des prestataires devant exécuter les travaux et veiller à ce que les mesures environnementales et sociales soient formellement intégrées ; (vii) Elaborer les termes de référence de réalisation des audits environnementaux annuels à soumettre à l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) pour validation ; (viii) Suivre les dossiers de certification environnementale et sociale au niveau de l'ACE ; (ix) Veiller à la mise en œuvre du Mécanisme de gestion de plaintes du projet, en mettant en place un circuit d'enregistrement des litiges/griefs, l'installation des comités de gestion des plaintes et production des MGP spécifiques par les entreprises d'exécution ; (x) Intervenir dans la mise en œuvre ou le contrôle/suivi des mesures de sauvegarde pendant les travaux ; (xi) Planifier et mettre en les plans de mise en conformité environnementale et climatique assorties des rapports d'audits environnementaux et sociaux ; (xii) Procéder à la vulgarisation des textes de loi sur l'entrepreneuriat et l'élaboration des textes d'application, ainsi que sur le climat des affaires ; (xiii) Conduire et réaliser le processus de renforcement du contrôle citoyen avec la responsabilisation des bénéficiaires et des acteurs économiques dans le processus de planification, de mise en œuvre et de gestion des réalisations et, la sensibilisation des parties prenantes sur les moyens de recours ; (xiv) Intégrer un plan

d'engagement citoyen avant la fin des travaux visant à la pérennisation des infrastructures ; (xv) S'assurer, avant le démarrage des travaux par les entreprises d'exécution et Bureaux de Missions de contrôle, de l'élaboration et de la qualité de leurs PGES-Chantier et de leur approbation ; (xvi) Participer à l'analyse des offres et veiller à ce que chaque entreprise et bureaux de mission de contrôle, dispose d'un Expert environnementaliste qui sera en charge de la surveillance et la mise en œuvre des PGES-Chantiers ; (xvii) S'assurer de la mise en œuvre effective du PGES et des séances d'information et de sensibilisation et de consultations des populations par les entreprises de travaux ; (xviii) S'assurer que chaque partie prenante de mise en œuvre des aspects de sauvegarde environnementale et climatique remplit convenablement ses missions conformément aux arrangements institutionnels contenus dans le PGES ; (xix) Préparer des rapports circonstanciels, trimestriels et annuels de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales tel qu'exigé par la Banque Africaine de Développement (BAD) ; (xx) Participer à la mise en œuvre des recommandations (relatives aux aspects de sauvegarde environnementale) des aide-mémoires des missions d'appui à la mise en œuvre du projet, réalisée par la Banque ; (xxi) Mettre en place un mécanisme local d'entretien des infrastructures avec la responsabilisation des ministères sectoriels, les entreprises privées agricoles, les petites et moyennes entreprises, les coopératives et les unions de producteurs ; (xxii) Promouvoir des stratégies de durabilité des infrastructures vertes ; (xxiii) Contribuer et participer à l'élaboration des Aide-Mémoires de Missions de la Banque durant la phase d'exécution du projet ; (xxiv) Assurer toutes autres tâches confiées par la Coordination du projet en lien avec les questions environnementales et sociales ; (xxv) Veiller à la prise en compte des mesures des sauvegardes environnementales et climatiques dans l'acquisition des équipements et matériels, pendant la préparation, l'exécution, la réception technique, provisoire et définitive ; (xxvi) Contribuer à l'élaboration des termes de référence (TDR) en vue de la conduite d'évaluations environnementales et climatiques spécifiques ainsi que des missions de terrain ; (xxvii) Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets solides et eaux usées ; (xxviii) Contribuer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels (PTBA) en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegarde environnementale et climatique et veiller à leur réalisation ; (xxix) Veiller à la remise en niveau des sites d'emprunts, des carrières de puisement des matériaux et des voies d'accès et de déviation ; (xxx) Veiller à la végétalisation des sites, en mettant l'accent sur la systématique des espèces végétales reboisées en vue des jardins-écoles dans les CEPJAB ET CCDMI ; (xxxi) Faire partie de la Cellule de Sauvegarde Environnementale et Sociale du FSRDC (CSES-FSRDC) ; (xxxii) Assurer toutes autres tâches lui confiées par le Chef de projet et/ou la Coordination Nationale FSRDC dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

L'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) invite les Consultants (e)s à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (e)s intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Les personnes intéressées par le présent appel à candidature sont priées de soumettre un **dossier de candidature** comprenant les pièces suivantes : **une lettre de motivation (2 pages maximum) signée et datée, un Curriculum vitae (CV) signé et daté actualisé avec trois (3) personnes de référence (avec leurs contacts téléphoniques et adresses mails), les références des missions/prestations réalisées, les références des diplômes et certifications de travail obtenus.**

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement » (Edition d'Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> » L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations supplémentaires (y compris les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h00 à 16h00 (heures locales, TU+1) du lundi au vendredi. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse physique mentionnée ci-dessous et/ou envoyés par mail à l'adresse mentionné ci-dessous **au plus tard vendredi 05 Juillet 2024 à 15 heures 00 mn (Heures de Kinshasa)** et porter expressément la mention : « Recrutement d'un/e Spécialiste en sauvegarde environnementale et climatique du Projet d'appui à la gouvernance et au développement des compétences en soutien au programme de transformation de l'agriculture (PAGDC-PTA) ». À l'attention de : Monsieur Philippe NGWALA MALEMBA, Coordonnateur National du Fonds Social de la RDC. Sise avenue 145, Colonel Mondjiba, Référence GG Mart Elephant, Kinshasa/Ngaliema, République Démocratique du Congo, Mobile :+243822462073, Email : info.pagdc-pta@fondsocial.cd